

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ADJI CELLULAIRE »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO AU ROND
POINT DE LA GENDARMERIE N'GUESSANKOI LOT 3812
ILOT 393, Lot 3812, Ilot 393

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2023, et enregistrés au CEPICI le 15/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADJI CELLULAIRE »

Objet :

- Déblocage de téléphone
- Achat et vente de téléphone
- Vente d'accessoires de téléphones
- Sous-traitance
- Service-Après-Vente (SAV)
- Réparation de téléphones
- Prestations diverses
- Commerce Général
- Import / Export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO AU ROND
POINT DE LA GENDARMERIE N'GUESSANKOI LOT 3812
ILOT 393, Lot 3812, Ilot 393

Dirigeant(s) M IRIKA ADJI ZOROU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08932 du 11/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58838/GTCA/RC/2023 du 11/08/2023

